

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes
du Thouarsais (79)**
4 rue de la Trémoille
BP 160
79104 Thouars

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes du Thouarsais (79).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Entretien des locaux de la Communauté de Communes du Thouarsais, du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et de la Ville de Thouars et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Description: L'entretien des locaux dans certains équipements de la Communauté de Communes du Thouarsais, du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et de la Ville de Thouars et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 90911000.

2.1.2 Lieu d'exécution

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Période des visites : du 1 septembre au 15 septembre (sur rendez-vous). Lieu : Bâtiments communaux de la Ville de Thouars concernés par le marché (selon le planning communiqué aux candidats). Personne à contacter : Xavier BRICAULT, Chef d'équipe Equipe polyvalente, xavier.bricault@thouars-communaute.fr. Une attestation de visite sera remise aux candidats et devra être jointe à leur offre.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2026.GA.87-Lot1.

Titre: Lot 1 - Entretien de locaux pour la Communauté de Communes du Thouarsais et son CIAS.

Description: L'entretien des locaux dans certains équipements de la Communauté de Communes du Thouarsais et de son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 90911000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 4.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 5600000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 560000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Le lot comporte une clause sociale d'insertion obligatoire. Ainsi, pour ce marché, l'entreprise titulaire du lot 01 – « Entretien de locaux pour la Communauté de Communes du Thouarsais et son CIAS. » - doit réserver aux personnes en insertion, pour l'exécution des prestations, un minimum de 210 heures par an.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Respect des enjeux sociaux..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Respect des enjeux environnementaux..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Qualité du matériel proposé sur les sites..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Procédure de contrôle et de suivi des prestations..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Effectif présent sur site et procédure proposés..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.com

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 30/09/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.com.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais des recours dont dispose le candidat : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Communauté de Communes du Thouarsais (79)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Communauté de Communes du Thouarsais (79)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Communauté de Communes du Thouarsais (79)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2026.GA.87-Lot2.

Titre: Lot 2 - Entretien de locaux pour la Ville de Thouars et son CCAS.

Description: L'entretien des locaux dans certains équipements de la Ville de Thouars et de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 90911000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 4.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 280000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 280000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Le lot comporte une clause sociale d'insertion obligatoire. Ainsi, pour ce marché, l'entreprise titulaire du lot 02 – « Entretien de locaux pour la Ville de Thouars et son CCAS. » - doit réserver aux personnes en insertion, pour l'exécution des prestations, un minimum de 100 heures par an.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Respect des enjeux sociaux..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Respect des enjeux environnementaux..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Qualité du matériel proposé sur les sites..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :**Nom :** Valeur technique.**Description :** Procédure de contrôle et de suivi des prestations..**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 15**Critère Qualité :****Nom :** Valeur technique.**Description :** Effectif présent sur site et procédure proposés..**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 15**5.1.11 Documents de marché**Adresse des documents de marché : www.marches-securises.com

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 30/09/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.com.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS**Informations relatives aux délais de recours :** Voies et délais des recours dont dispose le candidat : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Communauté de Communes du Thouarsais (79)**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Communauté de Communes du Thouarsais (79)**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Communauté de Communes du Thouarsais (79)**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS**Section 8 - Organisations****8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Communauté de Communes du Thouarsais (79).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24790079800031.

Adresse postale : 4 rue de la Trémoille CS 10160.

Adresse postale : 4 rue de la Trémoille CS 10160.

Ville : Thouars.

Code postal : 79104.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: service-marches@thouars-communaute.fr.

Téléphone: +33 549667700.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.**8.2 ORG-0003**

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17860004500011.

Adresse postale : 15 RUE DE BLOSSAC.

Ville : POITIERS.

Code postal : 86000.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-poitiers@juradm.fr.

Téléphone: +33 549607919.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :db5588f0-d3fe-462f-b575-107f8b3d3b86

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 03/08/2026 à 16:42.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.